

C-304

First Session, Thirty-eighth Parliament,
53 Elizabeth II, 2004

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-304

An Act to change the name of the electoral district of
Battle River

First reading, December 1, 2004

C-304

Première session, trente-huitième législature,
53 Elizabeth II, 2004

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-304

Loi visant à modifier le nom de la circonscription
électorale de Battle River

Première lecture le 1^{er} décembre 2004

MR. REYNOLDS

M. REYNOLDS

SUMMARY

This enactment changes the name of the electoral district of Battle River to Westlock — St. Paul.

SOMMAIRE

Le texte vise à modifier le nom de la circonscription électorale de Battle River en le remplaçant par Westlock — St. Paul.

All parliamentary publications are available on the
Parliamentary Internet Parlementaire
at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire »
à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-304

PROJET DE LOI C-304

An Act to change the name of the electoral
district of Battle River

Loi visant à modifier le nom de la
circonscription électorale de Battle River

Her Majesty, by and with the advice and
consent of the Senate and House of Commons
of Canada, enacts as follows:

Sa Majesté, sur l'avis et avec le
consentement du Sénat et de la Chambre des
communes du Canada, édicte :

Name
changed to
"Westlock —
St. Paul"

1. In the representation order declared in
force by proclamation of August 25, 2003,
under the *Electoral Boundaries Readjustment
Act*, as amended by section 32 of *An Act to
change the names of certain electoral districts*,
chapter 19 of the Statutes of Canada, 2004,
paragraph 25 of that part relating to the
Province of Alberta is amended by substituting
the name "Westlock — St. Paul" for the name
"Battle River".

1. Dans le décret de représentation électorale
5 déclaré en vigueur par la proclamation prise en
vertu de la *Loi sur la révision des limites des
circonscriptions électorales* le 25 août 2003,
modifiée par l'article 32 de la *Loi visant à
modifier le nom de certaines circonscriptions*
10 *électorales*, chapitre 19 des Lois du Canada 10
(2004), le paragraphe 25 de la partie relative à
la province d'Alberta est modifié par la
substitution du nom « Westlock — St. Paul »
au nom « Battle River ».

Nom modifié :
« Westlock —
St. Paul »

381185

Published under authority of the Speaker of the House of Commons

Available from:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

Publié avec l'autorisation du président de la Chambre des communes

En vente :
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa, (Ontario) K1A 0S5